



ESPACE SOCIOCULTUREL JOSEPHINE BAKER
DOSSIER INSCRIPTION MINEUR 2026-2027

Photo récente
obligatoire

Ce dossier est valable du 01/09/2026 au 31/08/2027, et remis à jour tous les ans.

Il est à compléter, à signer et à rapporter avec l'ensemble des documents obligatoires, à l'espace socioculturel Joséphine Baker ou à envoyer à l'adresse mail jeunesse@charenton.fr

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

SMJ

Date de réception : Visé par :

Commentaire :

INFORMATIONS DE L'INSCRIT :

☐ Batterie ☐ Chant ☐ Guitare/basse ☐ Arts créatifs ☐ Théâtre ☐ BAFA ☐ Accueil de Loisirs Ados

Jours/ Horaires :

Sexe : ☐ F ☐ G Classe : Etablissement : Âge :

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

CP / Ville : Tél. portable :

E-mail :

RESPONSABLE LÉGAL 1

NOM : Prénom :

Adresse (si différente) :

CP / Ville : Tél. portable :

E-mail :

Profession : Tél. professionnel :

RESPONSABLE LÉGAL 2

NOM : Prénom :

Adresse (si différente) :

CP / Ville : Tél. portable :

E-mail :

Profession : Tél. professionnel :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM : Prénom :

Adresse :

Tel. : Lien avec le jeune :

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

FICHE SANITAIRE

ASSURANCES

Nom de la compagnie d'assurance responsabilité civile :

N° contrat :

N° Sécurité Sociale sous lequel le mineur est pris en charge :

☐ Régime général

☐ Régime spécifique

NOM médecin traitant : Tél. médecin traitant :

VACCINATIONS

VACCINS OBLIGATOIRES	OUI	NON	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDES	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Votre enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes :

Coqueluche : ☐ OUI ☐ NON Jaunisse : ☐ OUI ☐ NON

Oreillons : ☐ OUI ☐ NON Rougeole : ☐ OUI ☐ NON

Rubéole : ☐ OUI ☐ NON Scarlatine : ☐ OUI ☐ NON

Varicelle : ☐ OUI

Groupe sanguin du mineur :

Allergies alimentaires ou autres et contre-indications médicamenteuses (merci d'indiquer la conduite à tenir et de signaler s'il y a automédication) :

.....

Indiquer ci-après, les antécédents médicaux du mineur qui vous semble important de signaler (diabète, accidents, épilepsie, fractures, maladie de peau...) en précisant les dates et les précautions à prendre :

.....

Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires... ?

.....

Le mineur suit-il un traitement à l'année ? ☐ OUI ☐ NON

.....

Si des activités sont contre-indiquées, veuillez les lister :

.....

AUTORISATION DE DROIT D'IMAGE ET D'UTILISATION

Au regard de l'article 9 du code civil et de l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme

☐ J'autorise

☐ Je n'autorise pas

L'Espace socioculturel Joséphine Baker de la Ville de Charenton-le-Pont, à prendre, à faire prendre des photos ou des vidéos au cours des activités organisées par l'Espace socioculturel Joséphine Baker. Cette autorisation étant valable :

- Pour l'édition de document de nature pédagogique ou informatif sur tous les supports Municipaux,
- Pour des documents de communications relatives aux activités de l'Espace socioculturel Joséphine Baker
- **Pour la publication sur le site Internet de la Commune, Facebook et Instagram.**

La présente autorisation est consentie sans limitation de durée. Toutefois, si vous décidez de revenir sur cette autorisation, il faudra en informer l'Espace socioculturel Joséphine Baker par mail : jeunesse@charenton.fr

Ces dispositions sont portées à notre connaissance, dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée.

CHARTRE DE BON COMPORTEMENT

VIVRE ENSEMBLE AU SERVICE JEUNESSE, C'EST :

1. Respecter autrui :

- Je suis poli auprès de mes camarades de l'Espace socioculturel Joséphine Baker, des animateurs et des intervenants.
- Je n'ai pas le droit d'avoir un comportement violent physique et/ou verbal envers les autres.
- Je m'engage à éviter tout comportement agressif, grossier, violent, moqueur envers les autres, donnant une mauvaise image du groupe, et plus généralement tout comportement de nature à troubler le bon déroulement de la journée.

2. Respecter le lieu et le matériel :

- Je dois respecter le matériel mis à disposition dans les différents espaces de l'Espace socioculturel Joséphine Baker.
- Je dois laisser le lieu propre (rangement des jeux de sociétés, équipements sportifs, cuisine, ...).
- Je ne dois pas détériorer les locaux (graffitis, meubles cassés, ...).
- Je ne dois pas voler le matériel mis à disposition, ainsi que les affaires personnelles d'autrui.

3. Utilisation des téléphones portables et objets de valeur :

- L'utilisation des téléphones portables est interdite pendant les activités.
- Je ne dois pas filmer ou prendre des photos de mes camarades à l'Espace socioculturel Joséphine Baker ou en activité extérieur.
- Je ne dois pas apporter des objets de valeur. L'Espace socioculturel Joséphine Baker décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation.

4. Respecter les règles de sécurité :

- Je dois signaler ma présence et mon départ à l'équipe d'animation.
- Je ne dois pas me retrouver seul dans une salle sans surveillance.
- Je ne dois pas jouer avec le matériel de sécurité (alarmes, extincteurs...).
- Je dois mettre ma ceinture lorsque je suis dans un véhicule.
- Je dois respecter les règles de sécurité données par l'animateur et/ou l'intervenant pendant l'activité à l'Espace socioculturel Joséphine Baker, les activités en extérieur, dans les transports publics, dans la rue.
- J'informe et alerte l'équipe socioculturel en cas de constat de toute anomalie.

5. Respecter les horaires et engagement à la participation :

- Je respecte les horaires des activités de l'Espace socioculturel Joséphine Baker et préviens en cas d'absence ou de retard.
- Je respecte les engagements pris vis-à-vis du groupe.

**Tout manquement à cette charte entraînera des sanctions,
allant de l'avertissement à l'exclusion temporaire ou définitive des activités.**

AUTORISATION RESPONSABLE LÉGAL

Je soussigné(e) ,
responsable légal du mineur :

Pour les élèves inscrits à l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) 11/17 ans :

- Autorise mon enfant à participer aux sorties proposées par l'Espace Socioculturel Joséphine Baker : ☐ OUI ☐ NON
- Autorise mon enfant à utiliser les transports mis en place par l'Espace Socioculturel Joséphine Baker : ☐ OUI ☐ NON

Je déclare avoir compris et accepté que mon enfant est inscrit au sein d'un ALSH et de ce fait au sein d'une structure de type « Ouverte ». Par conséquent, aux horaires d'ouverture de L'ALSH, celui-ci est autorisé à quitter la structure et à rentrer à son domicile seul. Pour les sorties terminant après la fermeture de l'ALSH ou les sorties en soirée :

- Autorise mon enfant à rentrer seul à son domicile : ☐ OUI ☐ NON, attend l'arrivée de l'adulte responsable

Pour les élèves inscrits aux ateliers socioculturels :

- Autorise mon enfant à rentrer seul à son domicile : ☐ OUI ☐ NON, attend l'arrivée de l'adulte responsable

En cas d'urgence :

☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas

La Direction de l'Espace socioculturel Joséphine Baker ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires pour la sauvegarde de mon enfant et autorise la Direction ou son représentant à faire transporter mon enfant dans le centre hospitalier désigné par une équipe compétente (pompiers – Samu).

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus et déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Espace socioculturel Joséphine Baker et de la charte de la laïcité dans les services publics (affichés à l'entrée de l'Espace socioculturel Joséphine Baker).

Fait à Le / /

***Signature de l'inscrit
(Précédée de la mention «lu et approuvé »)***

***Signature du responsable légal
(Précédée de la mention «lu et approuvé »)***

PIÈCES OBLIGATOIRES À JOINDRE AU DOSSIER

- ☐ 1 photo récente
- ☐ Justificatif de domicile daté de moins de trois mois
- ☐ Photocopie de la pièce d'identité du responsable légal
- ☐ Photocopie de l'avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025
- ☐ Photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile au nom de l'enfant, couvrant l'année 2026-2027 pour les activités extra-scolaires .
- ☐ Photocopie du carnet de vaccination
- ☐ Si garde alternée : jugement de divorce.

Pour l'inscription à l'accueil de loisirs UNIQUEMENT :

- ☐ Brevet de natation (obligatoire pour l'inscription aux activités nautiques)

ESPACE SOCIOCULTUREL

JOSEPHINE BAKER

7 bis Quai de Bercy - 94220

Charenton-le-Pont

jeunesse@charenton.fr

01.46.76.44.52

